

TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 326 | Date 14-20 septembre

En tant qu'organisation de défense des droits humains, nous suivons de près les violations des droits humains en Turquie. Dans le cadre de ce travail, nous publions chaque semaine un bulletin documentant les violations des droits humains survenues au cours de la semaine. En outre, nous partageons régulièrement des statistiques à jour et des sources classées par catégorie concernant ces cas. Le rapport Turkey Rights Monitor est publié sans interruption depuis 326 semaines consécutives et est partagé avec les institutions, organisations et acteurs concernés par les droits humains. Vous pouvez consulter les informations et statistiques mises à jour sur notre site : <https://turkeyrightsmonitor.com/>

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 124 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un [avis](#) du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une [base de données](#) détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

15 septembre : La police turque a [placé en détention](#) 39 personnes, dont le coprésident du SYKP, Mertcan Titiz, lors de perquisitions menées dans 42 domiciles répartis dans 11 provinces, dans le cadre d'une enquête fondée sur la déclaration d'un informateur et visant des personnes ayant par le passé été impliquées dans des organisations politiques socialistes.

16 septembre : Les autorités turques ont [placé en détention](#) 60 personnes, dont 22 fonctionnaires, pour leurs liens présumés avec le mouvement Gülen, dans le cadre d'une enquête portant sur des mariages que les autorités affirment avoir été arrangés pour des agents publics liés au mouvement.

18 septembre : Les autorités turques ont [placé en détention](#) 21 personnes à İzmir, soupçonnées d'être liées au mouvement Gülen et d'avoir fourni une aide humanitaire à des personnes dans le besoin, tandis que des mandats d'arrêt ont été délivrés à l'encontre de cinq autres personnes.

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de [Yusuf Bilge Tunç](#), un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de [disparitions forcées](#) présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

19 septembre : Le député du Parti DEM Ömer Faruk Gergerlioğlu a [rapporté](#) que l'ancien militaire Bora Arslanoğlu, limogé par décret d'urgence puis acquitté à l'issue de son procès, était porté disparu depuis le 15 septembre, tandis que la police d'Ankara a déclaré qu'il n'était pas en détention.

LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

17 septembre : Les autorités turques ont [libéré](#) 106 personnes détenues alors qu'elles manifestaient contre des perquisitions visant la communauté LGBTQ, tandis que les tribunaux ont placé en détention des dizaines de militants LGBTQ et d'autres personnes, dont 20 à İstanbul, 13 à Ankara et 28 à Mersin.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

14 septembre : Un tribunal turc a [ordonné](#) le blocage de dizaines de comptes X et Instagram appartenant à Amnesty International Turquie, à des organisations de défense des droits humains, à des journalistes, à des universitaires et à des militants LGBTQ, pour des motifs de sécurité nationale et d'ordre public.

15 septembre : Les autorités turques ont [placé en détention](#) le journaliste Mehmet Andaç à la suite d'un article portant sur des allégations selon lesquelles un homme d'affaires aurait agressé sexuellement deux garçons âgés de 15 ans à Gelibolu, l'accusant d'avoir violé le secret de l'enquête, avant de le relâcher après son interrogatoire.

16 septembre : Un tribunal turc a [condamné](#) l'alpiniste et fondateur d'AKUT, Nasuh Mahruki, pour incitation à la haine après qu'il a qualifié la tentative de coup d'État de 2016 de « contrôlée », affirmant que les autorités avaient eu connaissance du complot à l'avance et l'avaient laissé se dérouler. Le tribunal lui a infligé une peine d'un an d'emprisonnement avec sursis.

16 septembre : Les autorités turques ont [bloqué](#) l'accès à « Şeytantepe », un documentaire qui remet en question l'enquête et le procès concernant le meurtre de Narin Güran, une fillette de 8 ans, pour des motifs de sécurité nationale et d'ordre public. Le film a également été retiré de YouTube après avoir enregistré 2,9 millions de vues.

18 septembre : L'universitaire turc Suay Karaman a [comparu devant la justice](#) pour des accusations d'insulte envers le président Recep Tayyip Erdoğan, à la suite d'une publication sur les réseaux sociaux dans laquelle il opposait une citation attribuée à Erdoğan sur l'islam à sa propre mise en avant de l'honnêteté, de la dignité et de la patrie.

INDÉPENDANCE JUDICIAIRE ET ÉTAT DE DROIT

19 septembre : Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a [réitéré](#) son appel à la Turquie pour qu'elle utilise tous les moyens à sa disposition afin d'obtenir la libération immédiate des responsables politiques kurdes emprisonnés Selahattin Demirtaş et Figen Yüksekdağ, conformément aux arrêts de la CEDH.

16 septembre : Les requêtes concernant la Turquie [représentaient](#) 41 % de l'ensemble des affaires pendantes devant la Cour européenne des droits de l'Homme à la fin du mois d'août, avec 23 850 des 58 100 requêtes pendantes devant la Cour concernant la Turquie.

16 septembre : Un tribunal turc a [placé en détention](#) 29 personnes, dont deux membres du conseil municipal, dans l'attente de leur procès, dans le cadre d'une enquête pour corruption visant la municipalité de Seferihisar, dirigée par le CHP, et portant sur des irrégularités présumées dans les procédures de construction et de zonage.

16 septembre : La Turquie s'est [classée](#) au 149e rang sur 173 pays en matière d'État de droit dans le rapport 2026 de l'International IDEA sur l'état de la démocratie dans le monde, et a été classée parmi les pays affichant de faibles performances en matière de lutte contre la corruption, d'indépendance judiciaire, d'intégrité et de sécurité personnelles, ainsi que d'application prévisible des lois.

18 septembre : Les autorités turques ont [incarcéré](#) Amine Cansu Çelik, adjointe au maire d'Üsküdar et membre du conseil municipal du CHP, dans l'attente de son procès pour des irrégularités présumées concernant des permis de construire et des permis d'occupation, quelques jours avant un nouveau vote du conseil municipal qui a rendu le contrôle de la municipalité à l'AKP.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

17 septembre : Les autorités turques ont [maintenu en détention](#) Mehmet Elçe, un détenu de 62 ans gravement malade, malgré des rapports médicaux indiquant qu'il ne peut pas rester en prison ni vivre de manière autonome ; il a subi une ablation de l'estomac, a été victime d'une hémorragie cérébrale et présente un taux d'invalidité de 93 %.

17 septembre : Les autorités pénitentiaires turques ont [confisqué](#) l'appareil auditif de l'homme d'affaires Erol Boydak, qui souffre d'une perte auditive de 50 % et est incarcéré en raison de ses liens présumés avec le mouvement Gülen, invoquant la fonction Bluetooth de l'appareil.

DROITS DE GENRE

18 septembre : Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme a [exhorté](#) la Turquie à libérer immédiatement les personnes qu'il estime avoir été détenues arbitrairement dans le cadre d'une campagne de répression à l'échelle nationale visant la communauté LGBTQ, faisant état d'arrestations massives, de mauvais traitements en détention et de risques pour l'espace civique.